L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Abonnement quotidien ....$12 | payable d'avance.
Do. trois fois par semaine, $10 |

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 19 JANVIER 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

La manière avec laquelle plusieurs honorables membres de la législature ont accueilli la résolution relative au poste militaire de Bâton Rouge nous a surpris, nous devons en convenir, quelque habitués que nous soyons à voir l'injustice et l'aberration des partis.

L'un trouve que "la première partie de cette résolution renferme une sévère censure du gouvernement général; l'autre "s'oppose à l'adoption du préambule "dont il conteste l'exactitude et ajoute: Pourquoi "censurer avec tant d'amertume la conduite du gouvernement? Qui peut affirmer que le gouvernement devait ou pouvait faire plus ou mieux qu'il n'a "fait?" Un autre pense "qu'on s'est proposé par là "d'insulter l'administration actuelle ou de faire sa "cour à ceux qui vont bientôt s'emparer du pouvoir. "Un autre trouve que ces odieuses récriminations "renferment une attaque contre son parti et que c'est "une première pierre qui doit donner le signal des "hostilités......

En lisant ces débats nous avons d'abord supposé qu'on avait substitué à la résolution primitive quelque résolution contenant en effet une censure amère du gouvernement: ne pouvant supposer que le langage simple et convenable de la résolution eut pu donner lieu à de si violentes attaques. Cependant nous avons acquis la certitude, après de minutieuses recherches, que nulle substitution n'avait eu lieu et qu'il s'agissait bien réellement de la proposition originaire.

Afin que nos lecteurs puissent en juger par eux mêmes, voici la traduction littérale de la résolution telle qu'elle a été insérée dans le Journal de la Chambre du 12:

"Attendu que le Poste de Baton Rouge, qui est un dépôt militaire pour une grande quantité d'armes et de munitions, a été pendant plusieurs années laissé sans même la protection d'une sentinelle, quoique entouré d'une population esclave très compacte et dans le voisinage du pénitentiaire; compromettant ainsi et la vie et la propriété des habitans du voisinage:

"Qu'il soit résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale;

"1o. Qu'ils ont vu avec étonnement l'indifférence manifestée par le gouvernement général pour les intérêts de la Louisiane en ne tenant nul compte des désirs souvent manifestés par sa législature, au moyen de ses représentans, au Congrès relativement à la sûreté du poste dont il est question.

"2o. Que nos Sénateurs et nos Représentans au Congrès soient encore priés de faire comprendre au gouvernement la nécessité de donner sans délai son attention à cet important sujet, en exposant l'état d'abandon et la position dangereuse où se trouve ce poste militaire; et s'il le faut de voir le Président pour lui représenter l'indispensable nécessité d'y faire stationner d'une manière permanente au moins deux compagnies de troupes.—Et que son excellence le gouverneur soit prié d'envoyer à chacun de nos représentans et sénateurs une copie de ces résolutions."

Pourrait-on nous dire, maintenant où est cette censure amère du gouvernement, où est cette insulte faite à l'administration? car, pour nous, nous avouons n'y voir rien de tout cela.

Le préambule se borne à constater un fait à savoir: que le poste militaire de Baton Rouge est depuis plusieurs années laissé sans défense et que la sécurité des habitans du voisinage se trouve ainsi compromise; et l'exactitude de ce fait n'est point contestée par les membres de Baton Rouge, c'est-à-dire par ceux qui sont le mieux à portée d'être bien informés.

La deuxième partie a pour objet de charger nos représentans au Congrès d'obtenir qu'il soit alloué au moins deux compagnies pour la garde du poste.

C'est donc contre la première partie de la résolution que portent toutes les attaques des amis de l'administration. Et en vérité il n'y a pas de quoi faire tant de bruit. Bien plus on ne voit pas quelle phraséologie plus modérée on pourrait employer pour rendre convenablement l'idée que la législature veut exprimer au Congrès.

Le poste militaire de Baton Rouge, qui contient des objets qu'il importe de ne pas voir passer dans des mains ennemies sous peine des plus affreux malheurs, est à peine gardé. Depuis longtemps on a fait connaître ce fait au gouvernement et le gouvernement n'a pris aucune mesure pour changer ce dangereux état de choses; depuis plusieurs années le gouvernement a été informé des dangers imminens auxquels sont exposés un grand nombre de citoyens de cet Etat et il n'a rien fait pour éloigner ces dangers.

Dans cette situation, ayant à faire entendre de nouveau des plaintes qu'on n'a pas écoutées jusqu'à présent et à présenter encore des réclamations auxquelles on n'a pas daigné faire droit les années précédentes, que pouvait-on dire sinon ce que dit la Résolution: *On a vu avec étonnement l'indifférence manifestée par le gouvernement général pour les intérêts de la Louisiane?* où est l'injure? où l'invective? Aimerait-on mieux qu'on eut dit: ON A VU SANS ETONNEMENT *l'indifférence du gouvernement général pour les intérêts de la Louisiane?*—D'un autre coté on ne peut pas dire qu'on a *vu avec plaisir* cette indifférence à protéger nos intérêts, car ce serait porter par trop loin l'abnégation et l'humilité ou pour parler plus exactement ce serait par trop niais.

Que ceux de Messieurs les législateurs qu'effarouche la rédaction de la résolution veuillent d'ailleurs remarquer que notre langage ne doit pas être celui d'un inférieur à son supérieur; mais bien celui d'un Etat indépendant faisant entendre ses griefs au gouvernement général de la fédération dont il fait partie.

Au surplus il s'agit de trop graves intérêts pour notre population pour qu'on ne doive pas mettre de côté tout sentiment d'esprit de parti; partisans de l'ancienne ou de la nouvelle administration, whigs ou torys, nous devons tous vouloir ce qui peut contribuer au bien-être de la Louisiane. Il serait trop dangereux de laisser longtemps encore le poste militaire de Baton Rouge dans l'état où il est. Aussi ne doutons nous pas que tout le monde ne soit disposé à faire quelques concessions pour arriver par le plus court chemin à un résultat auquel de si grands intérêts sont attachés.

REVELATIONS RELATIVES A LA SUCCESSION GIROD.

Devenu acquéreur d'un vieux secrétaire dépendant de la succession de feu M. Nicolas Girod, M. V. Dejoux y a trouvé des documens qui ne sont pas sans importance pour le public. Hier, par exemple, M. Dejoux assisté de son conseil M. Christoval de Armas, s'est rendu à la Maine pour y déposer un titre de donation faite par feu M. Girod, sous forme de bon de la somme de cent mille piastres, en faveur de la ville, pour construire un édifice destiné aux orphelins Français de l'Etat de la Louisiane; deux autres titres de la même nature disposent de trente mille piastres en faveur de l'Hopital de Charité; et de trente mille en faveur de l'Asyle des Orphelines.

Le premier document est ainsi conçu:

"Bon à M. le Maire de la ville de la N.-Orléans, au "règlement de ma succession, pour la somme de cent "mille piastres pour être approprié à la construction "d'un édifice portant le nom de N. Girod, dans la paroisse d'Orléans, pour y recevoir et venir au secours "des orphelins Français habitant l'Etat de la Louisiane.

"Nouvelle-Orléans, 23 Décembre 1837.
"$100,000" N. GIROD."

On parlait aussi, hier de diverses autres donations faites de la même manière, en faveur de quelques personnes dont on citait les noms; mais nous n'avons pour cela aucune autorité.

PRISONNIERS DE BATON ROUGE.

Adams et Hines, les deux prisonniers qui s'étaient évadé, du Pénitentiaire de Baton Rouge, ont été repris.

Si les renseignemens qui nous sont parvenus sont exacts, Hines aurait été arrêté par un nègre qu'il avait prié de limer ses fers. On assure aussi que ce prisonnier a été sévèrement fouetté à sa rentrée dans la prison.

Voici d'ailleurs une lettre que nous adresse M. Lanoue à l'occasion de son arrestation:

Louisa. Pénitentiaire, Baton Rouge 16 janv. 1841.

MM. les Editeurs de l'Abeille,

Veuillez avoir la complaisance d'insérer dans votre journal que les prisonniers J. S. Adams et D. Hines qui s'étaient échappés du Pénitentiaire, le 13 courant au matin, ont été repris par suite du zèle de Messieurs les habitans de la Terre Haute; et j'ai acquis la conviction qu'ils n'ont pas été aidés par un garde comme je l'avais d'abord présumé; c'est à l'aide d'une machine assez ingénieuse et même compliquée de l'invention d'Adams qu'il a introduit un passepartout dans la serrure de sa cellule et est parvenu à en ouvrir la porte; il a ensuite dehors ouvert celle de Hines qui n'a eu qu'à sortir; quoique ce dernier soit considéré comme expert, il n'a rien fait pour son évasion, et je n'attribue qu'à Adams.

Je suis avec considération Messieurs
votre très dévoué serviteur.
H. LANOUE.

DEPLORABLE ACCIDENT.

Nous apprenons avec peine qu'il est arrivé à M. Ellis, membre de la Chambre des Représentans pour la paroisse de St. Tammany, un accident qui peut avoir les plus funestes conséquences.

Il parait qu'étant samedi sur le balcon de la maison où il logeait, il a été pris d'un vertige, et s'est laissé tomber dans la rue. Sa tête a été fracturée et l'on craint pour ses jours.

☞M. Joseph Génois a été nommé régister du bureau des terres, en remplacement de M. St. Martin démissionnaire.

THEATRE D'ORLEANS—Ce soir le charmant opéra d'Auber, le *Cheval de Bronze*: M. Bernardet et M. Nourrit ainsi que Mme. Darmand se feront entendre dans de nouveaux rôles; c'est pour le public une bonne fortune que sans doute il ne négligera pas.

On nous promet ce soir, au Théâtre St.-Charles, une représentation qui ne manquera pas d'être fort divertissante, M. Diamond du Théâtre Américain, danseur fameux, dit-on, propose, il y a quelques jours un défi-général; ce défi a été accepté par M. Mercer, du Kentucky, et un pari de cinq cents piastres, engagé entre les deux parties. Un assaut de ce genre, qui est chose toute nouvelle dans notre ville ne peut manquer d'attirer au Théâtre St.-Charles bon nombre de curieux.

Le *John Gilpin* qui se rendait dans l'Amérique du Sud s'est perdu le 1er courant, en sortant du port de New York. Il a été jeté par un violent coup de vent sur le banc de l'Ouest. Le capitaine et l'équipage ont échappé à la mort; mais la cargaison n'a pu être sauvée. Elle valait environ $60,000; $48,000 sont couvertes par les assurances.

Extrait de la correspondance de l'Abeille.
WASHINGTON, 4 janvier.

SENAT—La discussion s'engage au Sénat sur un bill d'une haute importance, présenté par M. Benton. Ce bill établit un système de préemption en faveur des colons des terres publiques, qui ont défriché lesdites terres et qui y ont bati une cabane." M. Clay de l'Alabama et M. Benton lui-même prennent la parole en faveur de ce bill, qui est combattu d'une manière vigoureuse par M. Prentiss du Vermont. M. Mangum qui lui succède, blâme l'esprit général du bill et y fait introduire un amendement important qui n'accorde qu'aux blancs libres le bénéfice du susdit bill. Il propose aussi que les seuls citoyens des Etats-Unis soient aptes à jouir de ce même bénéfice. Sur cette motion, M. Calhoun demande quel était le système suivi par les nouveaux Etats et a déclaré qu'il voterait en s'y conformant. M. Clay de l'Alabama répond que, d'après les données qu'il possède, les étrangers ont dans les nouveaux Etats le droit de posséder des terres et que jusqu'à ce jour, il n'en est résulté aucun inconvénient. M. Smith de l'Indiana demande alors que la discussion du bill soit renvoyée afin qu'on puisse étudier à fond cet important sujet. M. Buchanan s'élève avec force contre le second amendement de M. Mangum; la même question, dit-il, s'est élevé en 1838 et après discussion il a été décidé qu'on ne frapperait pas les étrangers d'une semblable exclusion. M. Clay du Kentucky déclare qu'il est tout en faveur de cette exclusion et qu'il votera comme il l'a fait en 1838. La discussion continue encore quelque tems; puis l'amendement est rejeté et l'examen du bill est renvoyé à demain.

CHAMBRE DES REPRESENTANS—Le Président transmet à la Chambre la suite de la correspondance engagée entre le secrétaire d'Etat et le ministre anglais au sujet de l'affaire de la *Caroline* et de McLeod. M. Fox cherche à prouver dans une de ses lettres que les Anglais avaient le droit de s'emparer de la *Caroline* et demande que McLeod soit rendu aux autorités du Canada qui le réclament. Le message du président et les documens qui l'accompagnent sont renvoyés au comité des affaires étrangères. Le reste de la séance de la Chambre est consacré à la réception des mémoires et pétitions.

WASHINGTON, 5 janvier.

SENAT—Le Sénat n'a pris encore aucune résolution sur le bill de préemption. M. Clay du Kentucky parlera demain.

CHAMBRE DES REPRESENTANS—La Chambre a offert aujourd'hui un assez singulier spectacle; il s'agissait de l'élection contestée de la Pensylvanie:—M. Naylor et M. Ingersoll se disputent, on le sait, un siège à la Chambre, et le premier n'a été admis à la dernière session que parce qu'il avait reçu la majorité des votes dans son district. Son admission était donc provisoire. Après quelque discussion la Chambre a consenti à entendre M. Ingersoll, l'un des hommes les plus vantés du parti loco-foco en Virginie. On espérait entendre un grand orateur et le désappointement a été complet: M. Ingersoll n'a aucune des qualités qui constituent l'homme éloquent et sa tentative a été des plus malencontreuses. A mesure qu'il parlait, les sièges de la Chambre se dégarnissaient, et sans doute il eut été bientôt réduit à pérorer dans le désert si quelques-uns de ses amis n'eussent fort prudemment réclamé un ajournement.

RAPPORT.
LÉGISLATURE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.
SENAT.
Séance du 18 Janvier 1841.
PRÉSIDENCE DE MR. GARCIA.

M. Scott de Baton Rouge présente une résolution ayant pour objet d'inviter le gouverneur à demande au secrétaire de la guerre de ... destinés à la Compagnie d'Artillerie ... Baton Rouge.

M. Scott de Feliciana donne avis qu'il présentera prochainement un bill relatif aux terres publiques dans les paroisses Est et Ouest Feliciana.

M. Sparrow donne avis qu'il présentera prochainement un bill dont l'objet est de transporter certains documens publics d'une paroisse dans une autre du neuvième district judiciaire.

M. Davidson demande que le bill concernant la réduction du salaire des officiers de l'Etat, subisse immédiatement la discussion.

M. Crow fait observer que ce bill qui lui parait fort important, est à peine connu des membres du Sénat, et qu'il conviendrait d'en renvoyer l'examen à un autre jour. Le Sénateur d'Orléans a paru prendre à ce bill un intérêt tout particulier, il serait donc à désirer qu'il fut présent pour participer aux débats. C'est d'ailleurs l'usage constant du Sénat d'en agir ainsi, dans de semblables circonstances.

M. Davidson ne saurait accorder la demande faite par le Sénateur des Attak...; il pense que son devoir ne lui permet pas de consentir au renvoi de la discussion. Le bill dont il s'agit a été mis à l'ordre spécial du jour à la requête de M. Hoa lui-même. Il est sans doute à regretter que le Sénateur d'Orléans ne soit pas présent, mais la faute en est à lui. Si la discussion est remise, le même inconvénient se reproduira, d'autres membres seront absents. Au reste il y a dans le sein du Sénat des hommes qui peuvent remplacer M. Hoa pour l'examen des dispositions du bill.

M. Dupré appuie la motion du Sénateur des Attakapas, il croit que M. Hoa peut jeter un grand jour sur les débats, par la connaissance qu'il a de la nature des devoirs des principaux officiers de l'Etat.

M. Davidson apprécie les motifs qui font agir le Sénateur des Opelousas; toutefois il désire que quel que soit le jugement des autres, il est depuis son enfance dans l'habitude d'exprimer des opinions conformes à ses propres sentimens. Au reste, le Sénateur d'Orléans pourra faire enregistrer son vote, même après la discussion.

M. Dupré replique et fait une semblable déclaration quant à l'indépendance de ses opinions.

M. Garcia quitte son fauteuil et soumet au Sénat quelques observations qui tend à renvoyer la discussion du bill. Il s'agit, dit-il, d'un bill fort important et qui probablement n'est connu que de M. Davidson lui seul. Pourquoi ne pas donner aux sénateurs le temps d'examiner et de faire leurs réflexions. D'ailleurs il n'y a pas le moindre inconvénient dans la remise demandée. Quant à la remarque faite par le Sénateur de Livingston sur le droit d'un membre de faire enregistrer son vote après la discussion, c'est évidemment une erreur; c'est un mode de procéder formellement interdit par le manuel de Jefferson.

M. Davidson prend de nouveau la parole et persiste à demander la discussion immédiate. Si plusieurs membres sont absens pour leurs propres affaires, cette considération ne le touche aucunement; il connait ses devoirs et sait s'y conformer, que les autres en fassent autant. Il se peut que les règlemens ne permettent pas l'enregistrement d'un vote après la discussion, mais on peut obtenir la dispense.

M. Garcia, croit devoir insister sur la remise de la discussion, attendu qu'il n'est pas suffisamment informé quant aux réductions proposées. Il désire que l'on fixe un jour ou le Sénat pourra se trouver au complet. Il existe, il est vrai, un comité nommé pour l'examen du Pénitentiaire de Baton-Rouge, les membres de ce comité sont à la veille de s'absenter, mais on peut attendre avec eux et fixer la discussion à l'époque de leur retour. Quant à la suspension des règles, pour enregistrer le vote d'un sénateur après la discussion, non seulement le manuel de Jefferson s'y oppose, mais c'est un moyen impraticable, et dont le résultat serait évidemment dans certains cas de faire figurer sur le Journal un vote tout autre que celui qui véritablement aurait été donné de la part du Sénat.

M. Bossier propose de renvoyer la discussion à demain, à midi.—Cette motion est adoptée.

ACTE
Pour réduire le salaire des Officiers de l'Etat de la Louisiane.

Section 1re. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale: Qu'à dater de la passation de cet acte, le salaire des divers officiers de l'Etat sera réduit comme suit: Le salaire du gouverneur de l'Etat, à l'expiration des fonctions du gouverneur actuel, sera de quatre mille piastres; le salaire de l'avocat-général sera de quinze cents piastres; le salaire du trésorier de l'Etat sera de trois mille cinq cents piastres; le salaire de l'arpenteur général sera de cinq cents piastres; le salaire de l'adjudant et inspecteur-général sera de deux mille cinq cents piastres; le salaire de l'auditeur des ventes à l'encan sera de deux mille cinq cents piastres; le salaire du secrétaire du Sénat sera de deux mille cinq cents piastres; le salaire du greffier de la Chambre des Représentans, sera de deux mille cinq cents piastres; le salaire de juge de la Cour Criminelle sera de deux mille cinq cents piastres; le salaire du juge de la Cour de Commerce sera de trois mille piastres; le salaire du juge de la Cour du Premier District sera de trois mille piastres; le salaire des neuf juges de District sera de deux mille cinq cents piastres chacun; le salaire des dix avocats de District sera de cinq cents piastres chacun.

Sec. 2. Il est de plus décrété, etc., que la place de Président du Bureau des Travaux Publics sera abolie, et que le gouverneur nommera de l'avis et du consentement du Sénat, un Ingénieur Civil qui sera président du Bureau des Travaux Publics, qui remplira tous les devoirs qui sont imposés au président par les lois actuelles, dont le salaire sera de quatre mille piastres par an; que le Bureau des Travaux Publics n'aura plus le pouvoir de nommer un Ingénieur d'Etat, et que toute loi contraire à ce contraire.

La séance se termine par la lecture ou la passation de divers actes et résolutions d'un intérêt local.

Le Sénat s'ajourne à demain, 11 heures.

(Rapporté pour l'Abeille.)
CHAMBRE DES REPRESENTANS.
Séance du 18 janvier.

Un congé est accordé à MM. Cottman et Guion.

RESOLUTIONS.—M. Wadsworth présente une résolution qui prie les représentans de la Louisiane au Congrès d'obtenir que des bouées soient placées à l'embouchure du Mississipi; cette résolution subit deux lectures, puis est adoptée.—La Chambre prend en considération la résolution du Sénat qui décide que les honoraires des officiers de la Législature seront cette année les mêmes que l'an dernier.

RAPPORTS DES COMITÉS.—M. Winchester rapporte un acte qui amende l'article 3214 du Code Civil. Cet acte qui accorde aux commissionnaires, facteurs et consignataires un privilège sur les marchandises à leur consignées, est porté à la section par une troisième lecture.—Après dispense des règles, la Chambre discute et adopte un bill qui accorde un congé à un ... conservateur des hypothèques de la paroisse de St. Landry.

BILLS DU SÉNAT.—Les bills qui ont été présentés ou dont il a été donné avis n'ont pas une importance majeure; d'ailleurs il n'en est ... aucun ... session d'un parti.

ORDRE DU JOUR.—L'ordre du jour appelle la discussion sur le bill de convention. La parole est à M. Rosel qui réussit ... à répondre aux arguments qu'il a déjà dirigés contre la liberté de ... du bill. Il cite pour appuyer ses idées un exemple de la ... de suffrage l'opinion ... Madison. On ... le droit de suffrage à ceux qui ne possèdent point dans l'Etat, ce serait créer une classe semblable à celle des ... de Orléans. Ces arguments, dit M. Roselius, est sans valeur, et la comparaison n'a aucune justesse. En effet on ne crée pas une classe particulière: tous ceux qui sont exclus aujourd'hui du droit électoral, peuvent en six mois acquérir le droit de voter à l'avenir ... l'exercice des droits, dans un cercle infranchissable. L'Orateur ajoute qu'il ne veut pas abandonner ce droit à la merci de gens qui n'ont aucun intérêt dans la société et qui deviennent des instrumens ... dans la main des démagogues. Il veut avant tout la liberté des élections. M. Roselius passe rapidement sur le 2e. amendement pour arriver au 4e. lequel est relatif à l'élection des shérifs, coroners, &c.—Il déclare qu'il y est formellement opposé. Il cite pour appuyer son opposition ce qui se passe actuellement dans le Mississipi, dans cet état l'élection de ces officiers par le peuple est une source d'abus et de corruption. Ce mode d'ailleurs n'offre aucune garantie relativement à la capacité des officiers; ne vaut-il pas mieux que la responsabilité du choix pèse sur un seul ou au moins sur un petit nombre d'individus? M. Roselius arrive au dernier paragraphe qui demande que la législature n'ait aucune intervention dans l'élection du gouverneur; il fait remarquer les inconvéniens qui en résulteraient; il rappelle d'ailleurs que l'intervention législative pourrait n'avoir lieu que dans le cas où, plus de deux candidats étant sur les rangs, aucun d'eux n'aurait réuni la majorité: c'est le mode prescrit par la constitution des Etats Unis. M. Roselius termine en disant qu'il n'est aucunement opposé à une convention; mais qu'il voudrait être convaincu de sa nécessité ou de son utilité. Il demande, comme M. Conrad, que la décision sur ce bill soit remise à l'année prochaine.

M. Morse demande que la chambre aille aux voix; 48 membres sont présents. Après quelque discussion, on vote d'abord sur la motion de déposer le bill tout entier sur le bureau. Cette motion est repoussée par 34 voix contre 10. Puis on passe à la 1ère section du bill: le paragraphe 1er. de cette section est rejeté; puis M. Winchester demande que la 2e. section, au lieu de stipuler l'extension du droit de suffrage, fixe les conditions électorales d'une manière positive. M. Bedford introduit un proviso pour que l'extension du droit de suffrage n'ait point lieu avant le rejet des lois de naturalisation; mais ce proviso est repoussé par 27 voix contre 16. M. Conrad propose alors un autre amendement qui doit être efficace; et cette proposition soulève une vive discussion; puis l'on revient à l'amendement de M. Winchester qui est adopté. M. Conrad reproduit son amendement; mais sur motion de M. Boudousquié la Chambre s'ajourne.

Conformément à la Convocation publiée par l'Abeille les Vétérans de l'Empire qui habitent la Nouvelle Orléans se sont réunis ce soir, à 6 heures, dans une des salles de la Bourse St.-Louis.

Le fauteuil a été offert à M. David, consul de France, qui a exprimé le désir de voir l'assemblée présidée par un vétéran de l'Empire.

L'assemblée s'est alors organisée sous la présidence de M. B. Buisson, qui a été nommé président à l'unanimité et de M. L. Eyma nommé secrétaire aussi à l'unanimité.

Sur motion, M. David, consul de France, a été nommé par acclamation membre honoraire du bureau.

Le Président ayant exposé brièvement à l'assemblée que le but de la réunion était d'aviser aux moyens de faire célébrer à la Nouvelle Orléans un service funèbre pour Napoléon aux frais de tous ceux, sans distinction, ni d'origine, ni d'opinion, qui voudront bien contribuer à cet hommage à rendre à la mémoire d'une des plus hautes intelligences dont puisse s'enorgueillir la race humaine, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Sur motion de M. Montmain que deux comités permanents soient créés l'un sous le titre de *Comité d'arrangement* et l'autre sous celui de *Comité de finances*. L'assemblée a décidé que le Président nommerait cinq membres pour faire partie de chacun de ces comités et que ces membres auraient le pouvoir de s'adjoindre, dans chaque comité, cinq personnes qu'ils choisiraient parmi les citoyens de la Nouvelle Orléans. Les membres du comité d'arrangement choisis par le Président sont:

Messrs. Colonel Cuvellier,
Guillot,
Montmain,
L. Gally,
Fourchy,

Et ceux du Comité de finances sont Messrs.
Messrs. José Dufour,
L. Féraud,
Gauthier,
P. A. Guillot,
Alva, c.

Une communication de M. Curto et une autre de M. Prévost ainsi qu'un projet de catafalque présenté par M. Develle ont été référés au comité d'arrangement.

M. Giraudon charpentier, offre ses services gratis ainsi que des bois pour la construction d'une partie du monument: l'assemblée après avoir accepté son offre avec reconnaissance, renvoit sa proposition au comité d'arrangements.

Plusieurs artistes font connaître leur intention de présenter des projets relatifs à la cérémonie funèbre de Napoléon. Sur motion, le Président les réfère au comité d'arrangement.

Sur motion l'assemblée ordonne que le procès-verbal de cette réunion soit publié en français et en anglais dans les journaux l'Abeille et le Courrier.

Sur motion l'assemblée décide que le Comité de finances ouvrira immédiatement des listes de souscription.

Sur motion l'assemblée est ajournée jusqu'à une convocation d'une *assemblée publique* pour le même objet, qui sera faite par le comité d'arrangement.

Nelle.-Orléans le 18 Janvier 1841.
(Signé) B. BUISSON, Président.
L. EYMA, Secrétaire.
Pour copie conforme, L. EYMA.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Barque Ranger, Merrill, Boston, E A Bridge.
Brick Gannacleft, Pilsbury, Philadelphie, J. H. Ashbridge.
Goelette Orator, Blivens, Mobile, C H Wheeler.
Goelette Mary Ellen, Johnson, Mobile, capitaine.
Goelette Wilmot, Barstow, Franklin, (Atta) J. B. Bailey.
Goelette Rival, Haydon, Mobile, J. H. Ashbridge.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Tiger, Trowell, des passes, avec navires Memphis et Nantouna.
Bateau de remorque Lyon, Pinager, de la passe NE. avec navires Aurelius and Ponnel.
Bateau de remorque Tennessian, Davis, de la Passe NE. avec barque Favorite, brick Triumph, et la goelette Rio Grande.
Navire Memphis, Knight, en 14 jours de Boston, à Stetson & Avery.
Navire Adelius, Crowell, de Liverpool, par la voie de St. Thomas.
Navire Jacob Hennell, Bredaux, du Havre, à Bedford & Beck.
Navire Nonantum, Hamburg, de Liverpool, à G Greene & Bro.
Navire Peruvian, Smith, de Londres, Nov. 24, au capitaine.
Barque Favorite, Aridans, de Brême par la voie de Cowes, à ordre.
Brick Triumph, McFarland, 12 jours des Isles Turques, à S & J P Whitney.
Brick Benjamin, Fogg, en 20 jours de Thomaston, au capitaine.
Goelette Rio Grande, Jenkins, de Pensacole au capitaine.
Goelette Choctaw, Gordon, de Pensacole, au capitaine.
Goelette Scituate, Hopkins 20 jours de Montego Bay, à J W Zacharie & co.
Goelette Foam, Adams, de Franklin
Goelette W Wallace, Pillsburg 10 jours de Tampico, au capitaine.
Goelette Bolina, Meiner, des Apalaches
Goelette Betsey, Edgar de Springfield.
Steamer Creole Dalman, des Natchitoches.
Steamer Te he, Chauvin, de Port Hudson.
Steamer Brookwater, Stewart, de Pittsburg.
Steamer New Albany, Miller, de Louisville.
Steamer Mechanic, Hervey, de Vermillionville.
Steamer Bonaparte, Briggs, de Fort Adams.
Steamer Feliciana, Jordan, du Bayou Sara.
Steamer Wilmington, Kennedy, de la Rivière Yazoo.
Steamer Baton Rouge, Brenham, de Vicksburg.
Steamer Robt. Fulton, Kinney, de Bayou Sara.
Steamer Ellen Kirkman, Wilson, de Nashville.
Steamer Hail Columbia, Riley, de Natchez.
Steamer Jim Brown, Dunham, de Louisville.

DERNIERES DATES

New York	janv 4	Liverpool	déc 4
Boston	janv 3	Londres	déc 3
Philadelphie	janv 4	Havre	déc 3
Washington	janv 5	Paris	déc 1
Baltimore	janv 6	Bordeaux	nov 27
Charleston	janv 8	Madrid	nov 22
Vera-Cruz	nov 4	Cadix	oct 20
Tampico	nov 17	Havane	janv 7
Mexico	oct 24	Houston	janv 6

Décédé hier à 5 heures p. m. Pierre Bernachan, de cette ville. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui à 3 heures précises et qui partira de son domicile, rue Robertson, entre St. Philippe et Ursulines, où son corps est exposé.

☞Le brick Hebor, de la Havane, commencera à décharger ce matin, en face de la rue St. Pierre, dans la 1ère. municipalité. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis et d'aller recevoir leurs marchandises.
19 janv R. GRONING & Co.

28 60 51 67 14 75 36 61 7 4 38 17
TIRAGE OFFICIEL DE LA
GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Classe No. 149.

MARDI, 19, à 5½ heures, P. M.
La loterie de la Louisiane sera tirée à l'Arcade Banks' à 5½ heures, p. m
78 Numéros—13 sortants.
1 Lots de $5,000
1 Lot de 1,300
34,396 prix montant à $159,750
Billets, $5 00—Coupons en proportion.
☞Billets à vendre au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co.
19 janv 33, rue du Canal

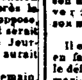
PERDUE OU VOLÉE.—Une chienne bull, âgée de trois à quatre mois et répondant au nom de TOUTOU, couleur tigre, ayant le bout du museau noir et portant au poitrail une marque blanche de deux pouces de long sur un de large; elle portait un collier en fer avec le nom de "Viollet."

Une récompense sera donnée à la personne qui donnera des renseignements sur la dite chienne. S'adresser au bureau de l'Abeille. 19 janv

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Je soussigné atteste que le 14 décembre 1840 jugement a été entré en cette cour dans le procès de Mme. Chas. Laffon de Ladébat contre son mari, dans les paroles et de la manière suivante, savoir: No. 13,370—Mme. Chas. Laffon de Ladebat contre son mari.

DÉCRET.

Il est ordonné, adjugé et décrété que jugement soit entré en faveur de la demanderesse Joséphine Montreuil contre le défendeur Charles Joseph Jean Laffon de Ladebat, son mari; que lesdites parties soient séparées de biens; que la demanderesse recouvre du défendeur, la somme de sept mille huit cent trente sept piastres et six piastres pour des copies annexées et les frais du procès, avec tous les privilèges et les hypothèques accordées par la loi à la femme contre son mari, pour recouvrer ses biens dotaux et paraphernaux.

Nelle.-Orléans le 9 janvier 1841.—Signé Charles Maurian juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour dans la ville de la Nelle Orléans, ce 14 janvier de l'an de notre seigneur mil huit cent quarante et un et la soixante cinquième année de l'indépendance des Etats-Unis. LOUIS R. COURTIN,
19 jan—3m30j Dép. Greffier.

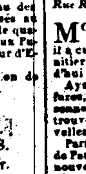
CHASSEURS A CHEVAL LOUISIANAIS.

La Compagnie s'assemblera vendredi prochain, 22 du courant, à 6 heures précises du soir dans la Salle du Conseil de la première municipalité, pour affaires importantes; les membres qui n'assisteront pas, seront considérés comme n'appartenant plus à la Compagnie.
G. FORSTALL, Capitaine.
19 janv

Rue Royale, No. 189, encoignure St. Pierre, & rue S. Charles, No. 46, en face l'Hôtel Exchange.

MOREAU a l'honneur d'informer les dames que, pendant son séjour dans la capitale du goût et des modes, il a cultivé les relations des meilleurs coiffeurs pour s'initier aux nouvelles coiffures de tout ce qu'il fait aujourd'hui la vogue.

Ayant visité les meilleures maisons de fleurs pour coiffures, ainsi que tout ornement doré et en perles, les personnes qui voudront l'honorer de visiter ses magasins, trouveront un grand assortiment de marchandises nouvelles:

Parfumerie Meupelas, Bernier et autres bons parfumeurs de Paris; Gants, Broderie en tous genres, Bourses, Sacs nouveaux en soie, Eventails, Paniers d'osier fantaisie, Chapeaux d'enfants et Casquettes; Porte-feuilles, Souvenirs, Masques, Coutellerie fine, Nécessaires d'hommes et de femmes, et autres; Peignes en tout genre, et beaucoup d'autres articles de nouveautés.

Dépôt d'Huile Exrèse, infaillible pour faire pousser les cheveux, du docteur Humb rt; Eau et Poudre à teindre les cheveux.

Articles d'hommes.

Chapeaux, Souliers, Chemises, Cols, Cannes, Gants, Cuirs à rasoirs, Parapluies, etc.

Jouets d'enfants et Cartonnages pour étrennes; Tabletterie, Boites à musique, Tabatières, Miroirs, Ustensiles de bureaux.

Dépôt d'Odontine de Pelletier.

Assortiment de Perruques, Frisettes et autres postiches; Fournitures de coiffeurs.

Tous ces articles à vendre en gros et en détail.

Bonne des leçons de coiffure d'après les dernières modes de Paris. 16 nov.

AVIS—Charbon de Canel en débarquement des navires Virginia et Leigh, entre le marché aux légumes et la chemin de fer, à vendre à de très bas prix en lots au gré des acheteurs. Le soussigné est également prêt à recevoir des ordres à son entrepôt de la rue Dauphine ou à son bureau, 29 rue Bienville.
31j A. GOW, 29, Bienville.

CIDRE RAFFINE du Nord—100 barils, à vendre par
19 janv. R. A. NORCROSS & co.

MORUES—30 tambours morues blanches, à vendre par
19 janv H. A NORCROSS & co.

HARANGS—200 caisses, à vendre par
19 janv H. A. NORCROSS & co.

EAU DE VIE DE COGNAC—8 1/2 pipes, à vendre par
19 janv. H. A NORCROSS & co.

PORC—300 barils de différentes qualités, à vendre par
19 janv. CHARLES BYRNE, 168, Tchoupitoulas.

WHISKEY—300 barils rectifié, à vendre par
19j CHARLES BYRNE, 168, Tchoupitoulas.

DRAPS—In draps faits à Philadelphie, à vendre par
19 janv. C. BYRNE, 168, Tchoupitoulas.

BEURRE—50 barillets beurre de l'ouest, à vendre par
19 janv C. BYRNE, 168, Tchoupitoulas.

CACAO—40 sacs de bonne qualité, à vendre par
19 janv HAGEDORN & CRAMER, 50, rue Royale.

COUTILS un s et à carreaux de fantaisie en ... à vendre par WM. PREHN, 56, rue de la Douane. 19 jan.

ETOFFES pour pantalons—3/4, 7/8 et 4/4, à vendre par
19 jan WM. PREHN, 56, rue de la Douane.

DIAPRES et Linge de Table Damassé, à vendre par
19 jan WM. PREHN, 56, rue de la Douane.

COCOS en lait—50 sacs à vendre par
19 jan WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

SAVON—200 caisses savon No. 1, à vendre par
19 jan WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

HUILE des Tanneurs—75 barils à vendre par
19 jan WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

CAFE Havane—400 sacs, à vendre par
19 janv R. GRONING & Co

TRAITES sur New York et la Havane à vendre par
19 jan R. GRONING & Co,

DOUBLONS espagnols—500 doublons à vendre par
19 jan J ROBERT & Co.

BEURRE—20 frequins beurre de Goshen à vendre par
19 janv BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras

PAPIER pour les droguistes, à vendre par
19 jan NORMAN, STEEL & Co. 11, rue du Camp.

TOILE d'Em allage—30 balles 44 pouces toile forte d'Ecosse, à vendre par
19 jan WM. PREHN, 56, rue de la Douane.

CIGARES—800 millier Regalias, Canones, Trabucos, &c. de la marque Caminos et autres à vendre par
19 jan CUCULLU, LAPEYRE & Co. 24, Vieille Levée.

CHANGE sur la Havane, à vendre par
19 jan CUCULLU, LAPEYRE & Co. 24, Vieille Levée.

2300 Sacs sel à bord du Nonantum de Liverpool, à vendre par GEO. GREEN & BRO.
19 jan 86, rue Gravier.

DES Avances en argent seront faites sur consignations à nos amis de Boston, WIGGIN & DAVENPORT,
19 jan 25, rue Gravier.

SACS DE PITRE—100 balles de 2 1/2 boisseaux chaque, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
19 jan 25, rue Gravier.

CLOUS—500 barillets clous de Boston en magasin; 300 do. en débarquement du navire Ferux, à vendre par
19 jan WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

HUILE de Sperm et Chandelles—600 gallons huile de sperm blanchie, et 300 caisses chandelles de blanc de baleine de New-Bedford et Nantucket, à vendre par
19 jan WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

TRAITES sur la Havane en sommes au gré des acheteurs et à courte vue, à vendre par
19 jan J. ROBERT & Co. 6, rue des Magasins.

MAIS—2000 boisseaux, en magasin et à vendre par
19 janv JOHN R. SHAW, 24, rue Poydras.

PLOMB—10 barillets barres de plomb, à vendre par
19 janv JOHN R. SHAW, 24, rue Poydras.

POMMES de Terre d'Irlande en barils et en paniers, à vendre par A. GOW,
19 janv 29, rue Bienville.

FRUITS—50 jarres raisins et 40 tambours figues en bon état et à vendre par A. GOW,
19 janv 29, rue Bienville.

FARINE D'AVOINE d'Ecosse—Quelques 1/2 barils, à vendre par A. GOW,
19 janv 29, rue Bienville.

CIGARRES—Un assortiment de cigarres de la Havane, tels que Regalias, Canones, Trabucos, impériales etc. constamment en mains et à vendre par
19 jan J M CABALLERO, 32 Vieille Levée.

CAFE—250 sacs café Havane prime, à vendre par
19 janv J M CABALLERO, 32, Vieille Levée.

TRAITES sur la Havane par CUCULLU LAPEYRE & Co.
19 jans 24, rue Vieille Levée.

CAFE—125 sacs café de la Havane, en débarquement des bricks Hebor & Delia, à vendre par J. N. RICULFI,
19 janv 44, rue Toulouse

CACAO—50 sacs cacao de Guayaquil, à vendre à bon marché pour clore une facture par J. N. RICULFI,
19 jan—3 44, rue Toulouse

SARDINES à l'huile—3000 boîtes sardines à l'huile en boites et 1/2 boites en débarquement du navire Robert Parker, venant du Havre et à vendre par
19 janv AUGUSTE MOLIER, rue St. Louis No 56

RIZ—50 tierçons en débarquement du brick Chapman et à vendre par BENJ. DOUGLAS,
19 janv 12, rue Poydras.

FARINE—100 barils farine superfine, en magasin et à vendre par BENJ. DOUGLASS,
19 janv 12, rue Poydras

TRAITES sur Philadelphie de 1 à 60 jours de vue en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
19 j J. ALBERT, 28 St. Louis.

CAFE et cigares de la Havane—40 sacs de café; 70 000 cigares canones des marques Buen Fumar & Lealtad en débarquement et à vendre par
19 j J. ALBERT, 28 St. Louis.

VIN en barriques—54 barriques vin rouge en débarquement du brick Amerika, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné.
19 j AUGUSTE MOLIER, 56 St. Louis.

A VENDRE par le soussigné—Indigo de Guatimala, toile à draps de Russie, toile à voile de Russie assortie en numeros et qualités, toile à voile de coton de la manufacture de Paterson, d'oyeries à vitre de Bohême, de toutes grandeurs, serrures françaises numéros assortis, tabac à chiquer des meilleures manufactures de Richmond.
19 j J. ALBERT, 28 St. Louis.

UN jeune homme capable d'enseigner la langue française ou allemande et la musique du piano-forte, désire trouver une place. S'adresser à M. Schaier, Pension française, rue de l'Hopital No. 10. 19 jan—2

SUCRE audessus et audessous de la ville, à vendre par
19 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 25 St. Louis.

MELASSE en magasin et à vendre par
19 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 25 St. Louis

TAPIS de billard en magasin et à vendre par
19 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 25, St. Louis.

DAMEJANES—1000 damejanes de 5 gallons chacune en débarquement du Medora, de Hambourg, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
19 janv 50, rue Royale

JAMBONS DE WESTPHALIE et saucissons, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
19 janv 50, rue Royale.

GENIEVRE DE HOLLANDE d'importation directe, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
19j 50, rue Royale.

TOILE D'EMBALLAGE et allemagne de qualité supérieure, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
19j 50, rue Royale.

PLATILLAS, Bretes Bretagnes, toile à draps et toile d'Irlande 4/4, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
19 janv 50, rue Royale

MOUCHOIRS de Verone et de Madras, à vendre par HAGEDORNE & CRAMER,
19 janv. 50, rue Royale.

SUCRE DE BOSTON RAFFINE—100 barils en poinsons, à vendre par
19 janv H. A. NORCROSS & co.

SACS DE PITRE—25 balles sacs de pitre de 2 1/2 boisseaux chaque, à vendre par
19 janv H. A. NORCROSS & co.

FARINE—700 barils marque des boulangers, à vendre par CHARLES BYRNE, 168, Tchoupitoulas.

AVIS AUX ACHETEURS DE SUCRE EN BARILS. ATTENTION! ATTENTION!

VOUS êtes prévenus que les barils neufs contenant le sucre que vous achetez pèsent de 33 à 36 livres et que la réduction de la tarre n'est que de 17 livres.

Perte............ 16 livres.

Tandis que les barils à farine dans lesquels on met aussi le sucre ne pèsent que de 19 à 20 livres. Ainsi je vous engage à faire attention à la perte que vous faites en achetant le sucre dans les barils neufs.

15 jan—10 UN CONSOMMATEUR.

BEL assortiment de cravates satin et fantaisie, gilets pour bals et autres, bas de soie noir brodés, riche, pour hommes et pour dames, grande collection de musique nouvelle, morceaux de piano, études, quadrilles, partitions italiennes, &c.

Costumes historiques à louer pour bals. S'adresser à Mr. J. Dutillor, maison de Mr. Manuel, Bijoutier, rue Bourbon, entre Dumaine et St. Philippe. 15 jan—2

BOEUF—200 barils Mess et prime à l'inspection de Borard, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
18 jan 63, rue Gravier.

PORC pour habitations—300 barils à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
18 jan 63, rue Gravier.

GRAISSE EN FEUILLES—500 barillets et 20 barils graisse en feuilles prime, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
18 janv 63, rue Gravier.

CAFE RIO—1100 sacs café Rio prime vert, en débarquement du navire Edwin de Rio, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
18 jan 63, rue Gravier.

FARINE—1000 barils, en bon état, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
18 jan 36, rue Poydras.

GRAISSE—800 barillets de qualité prime, en débarquement et à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
18 jan 36, rue Poydras.

LARD—40 boucauts jambons nouveaux et épaules, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
18 jan 36, rue Poydras.

BOEUF—500 barils, demi barils et quart de barils, mess et prime, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
18 jan 36, rue Poydras.

AMIDON—60 caisses, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
18 jan 36, rue Poydras.

BOEUF SEC—15 bts. et 46 barils, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
18 jan 36, rue Poydras.

RIZ—100 barriques riz de la Caroline, en débarquement du brick Champion et à vendre par
18 jan P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

VIN DE PORTO—25 1-4 de barriques de première qualité, à vendre par P. A. GIRAUD,
18 jan 12, rue Tchoupitoulas.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par
18 jan P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

CIGARRES—75000 Regalias, Bayonettas, Impériales, Cazadores &c. &c., à vendre par
18 jan P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

LAINE et Chaussettes de laine, à vendre par
18 jan P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

TOILE D'EMBALLAGE ET CORDE—400 pièces toile du Kentucky; 750 do. d'Ecosse; 400 rouleaux de corde, à vendre à des conditions avantageuses par ANDREWS & BROTHERS,
18 jan 60, rue du Camp.

DES AVANCES en argent seront faites sur consignations de produits adressés à MM. E. L. Andrews & Co. de la Mobile, ou à J. J. Andrews & Bro., de New-York.
18 jan ANDREWS & BROTHERS, 60, rue du Camp.

VIN ROUGE—400 caisses de bonne qualité, à vendre par
12 jan P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

DROGUES et médicaments—Le soussigné reçoit constamment d'Europe et des villes du Nord des drogues et médicaments frais et choisis. Les familles, les habitans et autres peuvent s'approvisionner chez lui à ces prix modérés. Il exécute aussi avec la plus grande exactitude les prescriptions des médecins. J. ROSSI,
13 janv Ville de Lafayette

CORDAGE de Manille de différentes dimensions en débarquement du Margaret Forbes, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER,
4 janv 86, rue Gravier.

RESINE—200 barils en magasin et à vendre par BENJ. DOUGLASS,
15 janv 12, rue Poydras

VIN de Champagne—60 paniers à vendre par BENJ. DOUGLASS,
15 janv 12, rue Poydras

BEURRE—50 barillets beurre de Goshen prime, à vendre par BENJ DOUGLASS,
15 janv 12, rue Poydras

SEL des Iles Turques—58 boisseaux sel des Iles Turques de la cargaison du brick J. Cohen, près d'arriver, à vendre à J. H. ASHBRIDGE,
17 janv 97, rue du Camp.

INDIENNES de Mulhouse d'une qualité supérieure, mesurant 1 yard de large et garanties bon teint, à vendre en détail à pisaillème par
18 janv LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 19 Janvier 1841.
LE CHEVAL DE BRONZE,
Opéra en 3 actes, d'Auber.
LE PHILTRE CHAMPENOIS,
Vaudeville en 1 acte.

THEATRE ST.-CHARLES.
MARDI, 19 janvier.

☞Le défi de Maitre DIAMOND, ayant été accepté,
UN GRAND ASSAUT DE DANSE,
Pour un enjeu de CINQ CENTS PIASTRES,
Aura lieu entre
Maitre DIAMOND et M. MERCER, du Kentucky.

Les deux antagonistes exécuteront les danses les plus extraordinaires dans cet assaut.

OUVERTURE DU PRÉ AUX CLERCS.

THEATRE AMERICAIN.

BENEFICE DES ORPHELINS DE LAFAYETTE, dont l'édifice a été récemment détruit par le feu.

☞Les entrées de faveur sont suspendues, excepté celles accordées à la presse.

Mardi, 19 janvier.
LAUGH WHEN YOU CAN!

Gossamer,	M. Ludlow,
Mme. Mortimer,	Mme. J. Greene.
Emely,	Farren.
Hempipo,	Maitre Hernandez.

Chanson comique, M. Sol Smith.

GRANDE ENTRÉE SUR 10 CHEVAUX,

Equitation par le Jeune Hernandez; principal acte par M. Whitlock; Peasants Frolic, par M. Harrington; Poses par Me. Hernandez; Métamorphoses par M. Howard. Le cheval champion.—La jeune servante favorite par Mr. Howard.—Exercices sur 2 chevaux par M. Stickney.

Terminé par les sauts et les exercices gymnastiques des deux Compagnies.

Mercredi—1re. représentation de
BRIAN BOROIHNE.

SALLE ST.-LOUIS.

MESSRS. les Commissaires ainsi que les Membres du Comité d'invitation, sont priés de se réunir Mardi soir, 19 courant, à 5 heures, afin de prendre connaissance des applications faites pour le second Bal Masqué de Société qui doit avoir lieu Mercredi, 20 du courant. 18 jan—2

SALLE D'ORLEANS.
MERCREDI SOIR, 20 JANVIER,
BAL MASQUÉ.

Les bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs, durant la saison.

Prix d'entrée—Cavaliers............ $1.
19 jan mjs MITAUD.

SALLE DE LA LOUISIANE.
RUE ST. LOUIS, ENTRE CHARTRES ET ROYALE.
MARDI 19 JANVIER.
BAL PARÉ ET MASQUÉ.

Prix d'Entrée, Cavaliers............ $1 50.

Ces bals auront lieu tous les Mardi, Jeudi et Samedi de chaque semaine.

☞MM. les souscripteurs aux Bals Masqués, de société, sont prévenus que ces bals auront lieu tous les vendredis.
18 jan

ACADEMIE DE DANSE.

MONSIEUR ... a l'honneur d'informer les parents et mères de famille ainsi que le public en général, qu'il a pris des arrangemens avec M. Devoti pour le remplacer dans ses leçons de danse et qu'à l'avenir deux classes du soir seront établies pour y recevoir des élèves; l'une rue St. Louis No. 121, l'autre rue Chartres No. 11.

Les classes auront lieu rue St. Louis au No. 121, les lundis, mercredis et vendredis.

Rue St. Charles au No. 11, les mardis, jeudis et samedis, de 6 heures du soir à 10.

M. Devoti se rendra au domicile des personnes qui désireront des leçons particulières. 30 déc—d

PACANES. 20 barils en débarquement et à vendre par
18 janv WM. C. TOMPKINS, 50, rue Gravier

HUILE DES TANNEURS—26 barils en débarquement du Kutusoff à vendre par
18 janv WM. C. TOMPKINS, 50, Gravier.

POIS—40 barils en débarquement et à vendre par
18j W C TOMPKINS, 50, Gravier.

GENIEVRE et eau-de-vie—200 barils, à vendre par
18 jan WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

FROMAGE DE GRUYERE à vendre par SCHMIDT & Co.
18 janv rue Bienville

FARINE—160 barils en magasin, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
18 jan 48, rue Tchoupitoulas.

WHISKEY—300 barils à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
18 jan 48, rue Tchoupitoulas.

BOEUF—223 barils mess et prime à l'inspection, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
18 jan 48, rue Tchoupitoulas.

GRAISSE—120 barillets à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
18 jan 48, rue Tchoupitoulas.

BEURRE—120 barillets de l'Ouest, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
18 jan 48, rue Tchoupitoulas.

JAMBONS Enveloppes—Quelques tierçons à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
18 jan 48, rue Tchoupitoulas.

LANGUES—13 barils langues de boeuf, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
18 jan 48, rue Tchoupitoulas.

SEL—6000 sacs sel fin et gros de Liverpool, à vendre en quantités au gré des acheteurs par
18 jan ALEX. PARK, 91, Commune.

CHARBON de Cannel et d'Orrel, à vendre en lots au gré des familles et à bas prix, par
18 jan ALEX. PARK, 91, Commune.

TOILE d'emballage de Ecosse de 41 à 46 pouces à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER,
18 janv 86, rue Gravier

CAFE Rio—300 sacs de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Edwin à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER,
18 janv 86, rue Gravier.

HUILE de baleine raffinée, de de sperme et du port tanneries à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 jan 75, rue des Magasins

CHANDELLES de blanc de baleine en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 janv 75, rue des Magasins

ESSENCE de therebentine, en débarquement de la barque Mazeppa, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 jan 75, rue des Magasins

VIN de Malère—5 barriques en débarquement de la barque Mazeppa, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 jan 75, rue des Magasins

ALCOOL—10 barils à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 janv 75, rue des Magasins

RIZ—200 tierçons riz prime, en débarquement des bricks Atlantic et Chapman, à vendre par WOOD & SIMMONS,
18 jan 80, rue des Magasins.

CAFE, Poivre, Clous—200 sacs café Rio, 100 sacs café Java vieux gouvernement; 200 barillets clous—5 caisses indigo de Manille, à vendre par
18 jan WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

MAQUEREAUX—60 barils No 3 et 50 1/2 et 1/4 de barils maquereaux No. 1, à vendre par
18 jan WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

POUDRE—Les soussignés ont reçu un nouvel envoi de poudre de chasse marquée Ed—Park "Miles" qu'ils offrent à vendre en gros et en détail au gré des acheteurs. La qualité de cette poudre est excellente et ne le cède à aucune autre poudre fabriquée aux Etats Unis. Ils ont à vendre aussi un lot de 460 barils de poudre de qualité inférieure pour les pétards donc le roc, et les artifices et autres usages. HERBAULT FRERES,
15 jan 78, rue Bienville

DISSOLUTION DE SOCIETÉ—A partir de ce jour, la société qui existait sous la raison de MANUEL BLASCO & Co, rue de Chartres No. 60 entre Bienville et Conti, est dissoute d'un commun accord. M. P. U. GUERINGER continue le même genre d'affaires pour son compte particulier, comme successeur de MM. Blasco & Co.

Par la même occasion, ils préviennent les personnes qui doivent à la dite maison de Manuel Blasco & Co. de vouloir bien solder leurs comptes jusqu'à la fin de ce mois.—Mrs. J. Louis Rière et P. U. Gueringer sont chargés de la liquidation par pouvoir donné par M. Manuel Blasco, comme associé principal.

Nlle.-Orléans, le 16 Janvier 1841.
16 jan MANUEL BLASCO, P.U. GUERINGER,

FORMATION DE SOCIÉTÉ—Les soussignés ont formé une société en cette ville pour les transactions d'affaires de commission en général, sous la raison de Blasco et Simidel.
16 jan MANUEL BLASCO, FRED. ALVAREZ SIMIDEL.

LE soussigné s'étant associé avec M. Manuel Blasco ne se servira plus de la signature de son ancienne maison que pour la liquidation des affaire de ladite maison.
18 janv FRED ALVAREZ SIMIDEL.

PORC mess et prime—1025 barils en débarquement de chalans, et à vendre par
16 jan LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas.

GRAISSE—352 barillets en débarquement de chalands, à vendre par LAYET & AMELUNG,
16 janv 111, rue Tchoupitoulas.

PORC en masse—9000 livres plats cotes et épaules, en débarquement de chalands, et à vendre par LAYET & AMELUNG,
16 jan 111, rue Tchoupitoulas.

TOILE et Cordes d'emballage—500 pièces toile et 800 rouleaux cordes du Kentucky, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
16 janv 111, rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE—9 demi-pipes cognac supérieur, d'importation directe, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
16 jan 111, rue Tchoupitoulas.

CUIVRE—Un lot à vendre par
15 j KOHN, DARON & Co, 28 Bienville.

CLOCHES—Un lot de sonnettes espagnoles à vendre par
15 j KOHN, DARON & Co, 28 Bienville.

RIZ—300 tierçons, à vendre, rue Poydras No 12, par
15 janv BENJ. DOUGLASS.

SAVON—100 caisses à vendre par BENJ. DOUGLASS,
15 janv 12, rue Poydras

BEURRE—24 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par
15 janv STETSON & AVERY, 88, rue Gravier

LANGUES de boeuf—6 demi barils à vendre par
15 janv STETSON & AVERY, 88, rue Gravier

PLATS COTES—30 barriques plats-cotes curés, à vendre par STETSON & AVERY, 88, Gravier

FARINE—1200 barils à vendre par
15 janv STETSON & AVERY, 88 rue Gravier

JAMBONS enveloppés—Quelques barriques à vendre par
15 janv STETSON & AVERY, 88, Gravier.

CHARBON en boucauts, à vendre par
15 j J H ASHBRIDGE, 97 Camp.

PACANES—16 barils Pacanes fraîches, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
15 janv 73, rue Royale.

VIN BLANC—50 1/2 barriques vin blanc, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
15 janv 73, rue Royale.

LES soussignés offrent à vendre 200 barriques vin rouge, maintenant en débarquement du navire John Brower, venant de Marseille. BOUTIN, GALLY & Co.
15 jan 79, rue Toulouse.

INSTRUMENS DE MUSIQUE EN GROS ET EN DETAIL, A VENDRE A BAS PRIX.

LE soussigné voulant liquider pour partir au printemps, prévient le public qu'il vient de recevoir un bel assortiment d'instrumens en tout genre, qu'il offre à des prix très réduits. Aussi un grand assortiment de musique nouvelle et cordes pour tous les instruments, et 3 orgues d'église de différens genres et différentes grandeurs.

T. E. BENOIT,
No. 176, rue de Chartres, encoignure Jefferson.
14 janv—3

LES soussignés offrent à vendre pour clore leur société, la belle Habitation sucrerie de Phillips et Rhea, située sur la rive droite du Bayou Lafourche, à dix neuf milles environ au dessous de Donaldsonville, dans la paroisse de l'Assomption, avec ou sans un nombre d'esclaves compris entre 40 et 50. Cette habitation a environ 11 arpents de face sur une profondeur de 126 arpents; 700 arpents sont défrichés, 400 sont plantés de cannes et le reste est propre à la culture.

Il y a une maison à 2 étages, un atelier à sucre en bois avec une machine à vapeur, un moulin horizontal et un moulin à mais y sont attachés. De plus, environ 20 bons chevaux et mulets, charettes et charrues et instruments d'agriculture en quantité suffisante pour une habitation. On produira cette année sur cette habitation 500 boucauts de sucre; et pour le rapport de la fertilité du sol, et de la facilité pour dessécher, elle n'est surpassée, si elle n'est même égalée par aucune autre en Louisiane.

Pour les conditions &c. s'adresser à Geo Green & Bro, No. 86, rue Gravier, à la Nlle. Orléans, ou à Geo. W. Phillips, qui sera en ville que ques semaines.
GEO. W. PHILLIPS, JOHN RHEA.

P. S. Geo. W. Phillips et John Rhea, étant décidés à vendre leur habitation pour clore leur intérêts, la société est entrain reste que soit dissoute. 6 jan—1t

POUR ST. MARTINVILLE, Attakapas et tous les ports intermédiaires.—Le steamer AJAX, capitaine Gaine Kling, partira positivement jeudi, 21 courant entre 10 et 11 heures a. m. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord entre Bienville et Douane ou à
19 j FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 25 St. Louis.

POUR VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney, Natchez, &c.—Le steamer TUSKINA, capitaine Henry Kelly, est prêt à recevoir du fret et partira pour les ports ci-dessus et tous intermédiaires lundi le 19 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à J. HALL & A. B. BEIN,
18 janv 25, Nouvelle Levée

POUR LOUISVILLE, Cincinnati, Maysville et Portsmouth.—Le steamer GEN. WAYNE, capitaine J. C. Stone, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires Mardi, le 19 du courant, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à R. E. LAWRENCE,
16 jan 29, Nouvelle-Levée.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le IATAN, partira pour les ports ci-dessus mardi prochain, le 19 courant, à midi. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras, ou à CHAS. DOANE,
16 jan 69, rue Poydras.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.
Le steamer AMBASSADOR, capt. J. J. James, partira mercredi le 20 courant, à 10 heures A. M. pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à H C LAWRENCE, 29, Nelle Levée.

POUR ST. LOUIS—Le steamer JONE capitaine Atchison, partira positivement pour le port ci dessus et les ports intermédiaires, mercredi le 20 courant, à 10 heures a.m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier, ou à
16 j JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras.

POUR ST. MARTINVILLE, Attakapas et tous les ports intermédiaires—Par le bayou Plaquemines—Le steamer A. FUSELIER, capt. N O. Trouard, reçoit du fret et partira pour les ports ci-dessus, mercredi, le 20 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, toutes cabines fermées, s'adresser à bord ou à C DEBLANC & DARBY,
16 jan 42 & 43 Nelle Levée.

POUR LA RIVIERE TENNESSEE—Le steamer MERMAID, capitaine J. M. Lusk, est prêt à recevoir du fret pour Florence, Tuscumbia et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf en face de la rue Girod, ou à JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras.

☞Le Mermaid peut porter 100 tonneaux avec moins de 25 pouces d'eau. 14 jan

POUR ST. LOUIS—Le steamer neuf JONE, capitaine Atchison, partira pour le port ci-dessus et les ports intermédiaires, aussitôt que le temps le permettra. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier ou à
13 jan JOHN R. SHAW, 24 Poydras.

LIGNE DE PACKETS DE LA NLLE. ORLEANS et de Baltimore—Demain—Le paquebot neuf TIPPECANOE, capitaine Adams Gray, partira comme ci-dessus il le temps le permet. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
19 janv 24, rue de la Douane

POUR NEW-YORK—Devant partir le 23 courant—Ligne de New York et de la Louisiane—Le paquebot HUNTSVILLE, capitaine John Eldridge, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à JAMES E WOODRUFF,
18 janv 62, rue Camp

POUR APALACHICOLA—La goelette PATRIOT, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au magasins du triangle ou à WOOD & SIMMONS,
18 jan 80, rue des Magasins.

POUR LE HAVRE—Le trois mats américain SOUTHERNER, capitaine Tibbits, a une partie de sa cargaison engagée et prendra la balance de son fret à des conditions très modérées. S'adresser au capitaine à bord ou à E SAINET,
16 janv—8 13, rue Royale.

POUR LA HAVANE—La barque REBECCA, capitaine Dewers, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à SCHMIDT & Co:
13 jan 86, rue Bienville.

POUR MATAMOROS—La goelette packet WATCHMAN, capitaine Jno. Murray, ayant la moitié de sa cargaison engagée partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret, s'adresser au capitaine, ou à W. F. VIGERS & Co.
13 jan 30, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—Le brick LEONORA, capitaine Sharp, partira sous peu. Pour la balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour 8 passagers, s'adresser au capitaine à bord—1ère municipalité, ou à ALEXANDER & DOUGLAS,
6 jan 13, rue Poydras.

POUR LE HAVRE—Le trois mâts fin voilier OCEANA, capitaine William Hammond, partira pour le port ci-dessus. Il peut prendre encore 400 balles de fret, s'adresser à
6 jan F. PERRET, 58 Toulouse.

POUR LA HAVANE—La barque fin-voilière BESS, capitaine Briggs, ayant la moitié de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face des bâtisses triangulaires, ou à R. GRONING & Co.
6 jan

POUR NANTES ET BORDEAUX—Le beau navire américain TALMA, capitaine Coyel, partira dans les premiers jours de janvier. S'adresser pour fret et passage au capitaine à bord, en face de la rue de l'Hôpital ou à R. A. LEFEBVRE & Co.
1 janv 13, rue Toulouse.

PENSION bourgeoise tenue par Mdame Adam, rue de Chartres no. 132, en face de l'hotel d'Orleans 14 j—8

JAMBES DU KENTUCKY—3 caisses récemment reçues et à vendre par L. A. LEVY, jr.
14 janv 30, Douane.

DENIMS D'YORK—20 caisses à vendre par
14 jan L. A. LEVY, Jr. 30, rue de la Douane.

CASQUETTES de peau de veau marin pour hommes et pour enfants, à vendre par L. A. LEVY,
14 janv 30, Douane.

MOUCHOIRS DES INDES PONGEE—4 caisses, à vendre par L. A. LEVY,
14 janv 30, Douane

TRAITES sur la Havane en sommes au gré des acheteurs, à vendre par J. ROBERT & co.
14 janv 6, rue des Magasins.

CIGARRES—50000 cigares de la Havane, en débarquement et à vendre par J M CABALLERO,
14 jan 32, Vieille Levée.

CAFE—Havane prime, à vendre par
14 janv J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

LE soussigné négociant ... constamment en mains un approvisionnement de sel fin et gros de Liverpool qu'il offre à vendre en quantités au gré des acheteurs. E. F. JENKINS,
Enc. Poydras et Magasins.

ABSYNTHE et Fromage de Gruyère—4 futs fromage de Gruyère véritable en débarquement du navire Robert Parker, aussi, 100 caisses absynthe, à vendre par
14 jan J. ALBERT, 28, rue St. Louis.

HUILE d'olive—530 caisses et paniers huile d'olive superfine, en débarquement du navire John Brower, et à vendre par J. ALBERT,
11 jan 28, rue St. Louis.

GRAISSE—150 barils, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
14 jan 48, rue Tchoupitoulas.

FARINE—1750 barils, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
14 jan 48, rue Tchoupitoulas.

PLATRE de Paris et Craie pour Platrier, à vendre en lots au gré des acheteurs par C. L. SEIXAS,
14 jan 147, rue de la Douane.

A VENDRE—La quille d'un steamer à peine arrivé de St Louis. S'adresser au capitaine Lusk, à bord du steamer Mermaid, en face de la rue Girod, ou à
11 jan JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

RIZ—50 barriques riz nouveau de la Caroline, à vendre par P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas
14 jan

CHECK de Banque sur New-York et Philadelphie, et billets du tresor, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

AVIS—La société existant entre J. A. Beard & Fernet, encanteurs, est dissoute à partir d'aujourd'hui, d'un commun accord.

Les affaires seront continuées au nom de J. A. Beard encanteur.
Signe J. A. BEARD,
13j A. L. FERNET.

J. A. BEARD profite de cette circonstance pour adresser ses remerciements à ses amis et au public en général pour le patronage et la confiance qu'ils lui ont accordés comme encanteur, et il espère par une stricte attention, une assiduité et une exactitude excessive, obtenir la continuation de l'appui du public.

Son bureau est rue de la Commune no. 36, Nouvelle Orleans. 13j

DOUBLONS espagnols à vendre par
13 j J. ROBERT & Co., 3 Magasins.

RIZ—90 tierçons et demi do, à vendre par
11 jan THAYER & CUSHING, 30, Gravier.

SANGSUES—Un nouvel envoi de sangsues de la meilleure qualité récemment reçues, à vendre par
13 j J. ROSSI, Ville de Lafayette

CAFE vert de la Havane, en magasin et à vendre par
13 jan J. N. RICULFI, 44, rue Toulouse.

VIN de Sherry—Importation directe, en barriques, demi barriques et damejeannes, à vendre par J. N. RICULFI,
13 jan 44, rue Toulouse.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de Regalias, Canones, &c., à vendre par
13 jan J. N. RICULFI, 44, Toulouse

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS.
Nelle Orleans 14 janvier 1841.

L'ELECTION de douze directeurs, pour l'année 1841, aura lieu au bureau de la compagnie, lundi 1er février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.
14 jan G. LEGENDRE, secrétaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES NEGOCIANTS.
12 Janvier 1841.

A UNE élection des directeurs de cette institution tenue lundi, le 11 janvier courant, les personnes dont les noms suivent ont été dûment élus directeurs pour servir pendant l'année courante.

M. S. Cucullu,	John Richardson,
Peter Conrey Jr,	C. Toledano,
M. Musson,	J. W. Zacharie,
A. Ledoux,	F. Berneudy.
J. M. Lavillebeuve,	H. Gally,
W. B. Vogel,	M. B. Lebreton,
J. H. Field,	F. J. Forstall,
	J. H Leverich.

Et à une assemblée du bureau des directeurs tenue de jour, M. S. Cucullu a été à l'unanimité élu président, S. S. R lf secrétaire, R. L. Robertson, inspecteur, Thos. Slidell, avocat.
Par ordre du bureau.
14 jan—6 S. S. RELF, secrétaire.

AVIS—Une dame française, veuve, pouvant enseigner toutes les branches d'une bonne éducation française, ainsi que la musique et le piano, désire trouver une place d'institutrice dans une famille respectable. La campagne et la ville lui conviendraient également.
S'adresser au bureau de l'Abeille. 11 déc—☞

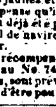
$50 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de la boulangerie de la rue Bourbon, No. 74, hier, vers les cinq heures du matin, le nègre FRANCOIS ou CHAPEAU, boulanger, ayant appartenu à M. M. Nicaud; Français et agé d'environ 24 ans, de la taille de cinq pieds, d'une assez forte constitution, grosses lèvres, un bouquet de barbe au menton, yeux saillans, un peu cambre, et voute, n'ayant qu'une dent à la mâchoire supérieure. Il est supposé qu'il changera de vêtement, car il a enlevé avant son départ, un habit presque neuf, couleur puce, boutons métalliques jaunes et collet en velours, un grand chapeau blanc.

On pense qu'il se tiendra dans la seconde municipalité, où il a déjà été pris faisant la cuisine dans des pensions, ou à bord de navires ou bateaux à vapeur travaillant du même métier.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le conduira au No. 74 susdésigné. Les capitaines de navires et autres, sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis. 14 jan—10.

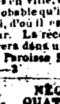
$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le 8 du courant de l'habitation du soussigné le nègre américain JIMSON, chez James Wilson, (acheté de M. Geo. Arm Botts, rue Baronne, Nouvelle Orléans le 21 novembre 1840,) âgé d'environ 20 ans mais n'en donnant bien 25, d'une petite taille, bien prise, figure noire et souriante, ayant les jambes un peu cambrées, se balançant en marchant, parlant anglais et vieux lors de son départ d'un pantalon et d'une vareuse en cotonnade bleue, d'un capot et d'un bonnet de laine. Il s'est vanté d'avoir des connaissances en ville, chez lesquelles il se sera réfugié; mais il est probable qu'il tachera de se rendre dans l'Etat du Mississipi, d'où il est venu. Avis aux capitaines de bateaux à vapeur. La récompense susdite sera donnée à quiconque le logera dans une prison.

Paroisse Plaquemines, 12 janvier 1841.
14 j—3 VICTOR DESOUCHEL.

NEGRES DE VALEUR A LOUER.

QUATRE bons maçons et platriers ... à louer
A louer ...

Un garçon actif ... excellent domestique de maison ... habitations ... s'adresser à ... & KETCHAM,
14 jan—6 ... Vieille Levée & Bienville.

VENTES A L'ENCAN.

PAR P. E. TRICOU.
Vente positive.
ESCLAVES DE CHOIX.

JEUDI, 21 janvier 1841, exposera en vente, à midi, à la Bourse St. Louis, les esclaves suivans:

CAROLINE, négresse américaine de 26 ans, depuis 10 ans dans le pays, femme de chambre, gardienne d'enfans, domestique de maison, couturière, blanchisseuse et repasseuse en fin, sujet très fidèle et pleinement garantie de tous vices et maladies prévus par la loi.

TOMINETTE, négresse créole de 13 ans, femme de chambre, domestique de maison et gardienne d'enfans, sachant coudre, sujet très fidèle et pleinement garantie de tous vices et maladies prévus par la loi.

JOSEPHINE, négritte créole de 10 ans 1/2, un peu propre à tout dans une maison, pleinement garantie.

PIERRE, nègre créole de 26 ans, excellent cuisinier, bon sujet; ce nègre est quelquefois sujet à des crises, deux ou cinq ans il en a eu six, mais elles n'ont jusqu'ici présenté aucun caractère sérieux et n'ont jamais interrompu son travail plus d'une heure ou deux. Il est du reste pleinement garanti et jouit d'une parfaite santé.

Conditions—6 et 12 mois de crédit, endosseur à la satisfaction du vendeur et hypothèqué. Les billets porteront 10 p. cent d'intérêt en cas de non paiement. Les actes de vente passés pardevant Felix Grima, not. pub. 19 jan

ESCLAVES! ESCLAVES!
PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu SANS RESERVE mardi le 19 courant à midi, à la Bourse St. Louis, les esclaves suivants:

Andrew, 30 ans, bon charretier et sa femme; pleinement garantie.

Lucey,	27 "	esclave de champ		do do.
Jane,	22 "	do	do	do do.
Sam,	25 "	do	do	do do.
Fanny,	30 "	do	do	do do.
Maria,	16 "	do	do	do do.
Nianey,	36 "	do	do	do do.

Angeline, 19 ans, mulatresse domestique blanchisseuse et repasseuse, do do.

Mary Jane,	18 "	de couturière et bonne d'enfant	do do.
Mary,	20 "	esclave de champ	do do.
Henry,	20 "	do	do do.

Sally, 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et bonne cuisinière do do.

Andrews, 36 ans, charpentier passable, homme utile seulement parfois à la boisson et un peu entreprise.

Jane, 33 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière américaine; pleinement garantie.

John, 21 ans, esclave de champ de do.

Nelison 20 do do

Burril, 28 do do et laboureur s'est absenté une fois.

Liverpool, 46 ans, jardinier et palfrenier, sujet à des rhumatismes.

Isaac, 18 ans, esclave de champ, estropié de la hanche depuis sa naissance.

Susan, 28 ans, esclave de champ, bonne ramasseuse de coton et pleinement garantie.

Becky, 24 ans, esclave de champ, cuisinière et repasseuse; pleinement garantie.

Aussi la famille suivante, pleinement garantie:

Jim, 27 ans, drayman et journalier dans une presse de coton.

Kisiah, 26 ans, couturière d'habitation, coupeuse et laveuse.

William, 6 "
Alfred, 4 "
Fracis, 8 mois.

De plus amples détails seront donnés à la vente.

Les actes de vente, pardevant Wm. Y. Lewis et J. B. Marks, not. pub. aux frais des acquéreurs. 18 janv.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Magasin rue de Chartres, No 107.
Vente de vin de Marseille sans réserve, à l'encan.

MARDI prochain, 19 courant, à 4 heures de l'après midi, en face du marché aux légumes, et en débarquement du navire John Brower, de Marseille, il sera vendu positivement:

240 barriques vin de Marseille, marque Bandol;
100 paniers huile d'olives;
100 caisses vin Frontignan, (muscat.)
Conditions: comptant. 19 janv

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Sucre.

IL sera vendu Mardi matin, le 19 courant, à 11 heures, sur la Levée, en face de la rue Conti:
96 boucauts de Sucre.
Conditions comptant. 18 jan—2

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu mercredi, le 20 courant, à notre magasin d'encan, rue de Chartres, No. 116, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra:—

Une console, genre français, avec le dessus en marbre très riche.

Une table carrée en acajou et à coulisses, pouvant être prolongée jusqu'à 14 pieds avec les côtés et le dessus en acajou très solides.

Une table octogone très riche, avec le dessus en marbre de Scagliola.

Un bureau de toilette, genre français, avec le dessus en marbre, et le devant et la corniche en glaces

Une console en marbre de Scagliola, riche.

Une console dans le genre français, avec le dessus en marbre blanc très riche

Une console en acajou avec le dessus en marbre de Scagliola et des tiroirs aux deux extrémités

Une table octogone en acajou avec le dessus en marbre de Scagliola, importés et avariés à bord du navire Governor Troup, capitaine Osborn, de New York.

Il sera vendu aussi, immédiatement après une quantité de meubles, faits de commande. 18 jan—3

PAR M. BARNETT Sr.
Vente de meubles

IL sera vendu vendredi, le 22 courant, à 11 heures a. m. au no 190 de la rue Conti, entre les rues Remparts et Bourgogne

Un assortiment général de meubles consistant en bureau, sideboard, chaises, sofas, bois de lits, tapis, glace, verrerie, etc.

Conditions—Comptant. 19 j

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu samedi, le 23 courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale:

Le trois mâts américain fin voilier McLELLAN, jaugeant 374 tonneaux, double et chevillé en cuivre, et en bon état sous tous les rapports, ensemble avec ses agrès et apparaux et tel qu'il se comporte aujourd'hui au quartier des rues Louisa et Clouet. L'inventaire sera montré à la vente

Pour plus amples renseignemens s'adresser au capitaine à bord.

Conditions à la vente. 16 jan—3

☞LE soussigné fera des avances très libérales sur des consignations de produits adressés à ses amis à New-York et à Philadelphie.
22 déc—1m HENRY TETE, 12 rue Conti.

☞Des avances sur consignations pour New-York, seront faites par O. H. MINGEAES,
14 déc 24, Vieille-Levée.

☞Des avances d'argent seront faites sur consignations de produits adressées à nos amis de New-York.
20 nov R. GRONING & Co.

☞Des avances en argent seront faites sur consignations de produits adressés à J. J. Andrews & Brothers, à New-York, ou à E. L. Andrews & Co. de la Mobile, par ANDREWS & BROTHERS,
8 jan 50, rue du Camp.

AVIS.
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'OCEAN.

L'ASSEMBLÉE annuelle des directeurs de cette institution aura lieu le Lundi 1er février prochain, au bureau de la Compagnie, rue du Camp, No. 44. 12 janv—18

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES NEGOCIANTS.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1841.

LE bureau des directeurs de cette institution a déclaré ce jour un dividende de 5 pour cent sur le capital payé, qui sera payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, Lundi prochain, le 18 courant.

Par ordre du Bureau.
12 jan—6 SAML. S. RELF, secrétaire.

AVIS—La société connue sous le nom de Colmeneros & Ribas ayant été dissoute par la mort de Ramon de Colmeneros, l'un des associés, avis est donné au public que Mariano Ribas, associé liquidateur & Don Fernando Hipolite de Colmeneros & Gargolla frères, et unique héritier présenté en cet Etat par son fils D. Augustin de Colmeneros Ponton, viennent de former entr'eux une société particulière et agriculturale sous l'ancienne raison sociale de Colmeneros Ribas, chaque associé ayant la signature sociale.

12 Janvier 1841. 12 jan—6

R. SALAUN, Coutelier, prévient le public qu'il a transporté son bureau du Passage de la Bourse, à son domicile, rue Bourbon, No. 34, entre les rues des Ursulines et de l'Hopital, maison de Mme. Vve. Labarre, où on pourra le trouver de 7 heures à 9 du matin et de 3 heures à 5 après-dîner. 12 jan—5

RIZ—40 barriques riz de Charleston, à vendre par J. CHALARON,
12 jan 61, rue Bienville.

CAFÉ—60 sacs café Havane à vendre par J. CHALARON,
12 jan 61, rue Bienville.

PORC et BOEUF—60 barils porc nouveau inspecté, 60 do de prime do; 50 demi do do; 2 demi barils de mess do; 9 do du prime do; 7 do de B do; 10 do de mess do, en pièces et à vendre par JOHN A. MERRITT,
1 janv 53, rue du Camp

CHANDELLES de blanc de baleine—100 caisses chandelles moulées en débarquement du navire Margaret Forbes de Boston et à vendre par
12 janv JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp

PELLES avec de longs manches—20 douzaines en débarquement du brick Cameo de Boston et à vendre par
12 janv JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp

GROS CLOUS—150 barillets de dimensions assortis, à vendre par JOHN A. MERRITT,
12 janv 53, rue du Camp

CASQUETTES de feutre—En débarquement du Trenton et à vendre aux prix de fabrique: 30 casquettes pour hommes et enfans, de tout genre. L. A. LEVY, Jr
12 déc 30, rue de la Douane

MOUCHOIRS de soie—250 mouchoirs de soie imprimés et en débarquement du Trenton, à vendre par
12 déc L. A. LEVY Jnr, 30 rue de la Douane

BAS de laine—6 caisses demi bas d'Allemagne en laine, à vendre par J. A. LEVY Jnr.
12 déc 30, rue de la Douane

AVIS—Le Dr. BORTOLOTTI a transféré son domicile à l'encoignure des rues Royale et St. Pierre. Il sera toujours chez lui pour des consultations, depuis 9 heures jusqu'à midi. 1 janv—4

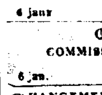
A VENDRE.

UN PIANO à six octaves bon pour des commençants, qu'on donnera à un prix avantageux.

S'adresser pour le voir, au bureau de l'Abeille. 8 janv

SEL—2500 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs par ALEX PARK,
6 janv 91, rue de la Commune

CHARBON de Cannel et d'Orrell, en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs par ALEX. PARKS,
6 janv 91, rue de la Commune

CHARLES DOANE,
COMMISSIONNAIRE ET NEGOCIANT EN PRODUITS.
6 jan. 69, rue Poydras.

CHANGEMENT DE MAGASIN.—Le soussigné prévient ses amis et le public en général qu'il a transporté son magasin de la rue Conti No. 30 au No. 9 de la rue St Charles. Il remercie ses pratiques, de leur patronage, et espère qu'ils le lui conserveront.
18 jan—10 P. SOUDÉ.

LE soussigné rappelle aux marchands et au public en général, que quittant les affaires il vendra à de très bas prix, les articles suivans:

Mousselines pure laine, noires et couleurs, chalis noirs, alépines noires, satins noirs et couleurs, Gros de Naples unis, de soieries brochées (grande nouveauté) cachemires 6/4, 7/4 cachemires 6/4, tapis, stradelle, thibet, mousseline suisse unie et brodée, mérinos, crêpe, blondes, bas, blouses, mouchoirs de soie, chaussettes soie noire, rubans satins et taffetas de tous les numéros, rubans à garnitures, satins gros de Naples brochés, échar pes et fichus de couleurs, etc. ... mousselines sale la ... pour robes, bas ... , fichus ... , mouchoirs de Cholet, mouchoirs Mock Madras, percalines et algériennes (pour tabliers) cotonnades françaises, fleurs artificielles, chaussons laine, mérinos et coton pour femmes et enfants, jupons en laine, et un grand assortiment de bretelles gommo-élastiques, soie et coton; toujours en magasin, des vins de Bordeaux de toutes qualités. BENJ LACOSTE,
18 jan 166, rue Royale, entre St. Louis et Conti

AVIS—Le soussigné prévient le public que M. Wm. Smith n'est plus son agent et qu'à compter du 1er juillet même son magasin sera sur le Canal No. 44, où il recevra avec plaisir les ordres de ses habitués et les amateurs pour des plantes et graines de tout genre, ainsi que pour des bouquets. JACOB F. HECKLER.
16 janv—3

DEMANDE D'EMPLOI—Une personne possédant une grande expérience pour la conduite d'un atelier de nègres et la direction d'une briqueterie, désire trouver un emploi. Pour informations s'adresser à John F. Miller ou au bureau de l'Abeille.
18 janv—6t JESSE WILKINS.

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINÉE ET DE GRANIT.

Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne. ... les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et plâtre, ... commandes seront promptement exécutées ... C. L. SEIXAS.

VENTES A L'ENCAN.

Charbon de Cannel.
PAR VINCENT DE FERIET.

45 Tonneaux de bonne qualité seront vendus à Présent cet après midi, le 19 courant, à 4 heures, sur la Levée en face du pont No. 48, près du marché aux légumes.

Conditions, à la vente. 19 janv

PAR P. A. GUILLOTTE.

Il sera vendu mercredi prochain, 20 courant, à l'écurie de Messrs. Brems et Butili, rue Bourbon, à 1 heure après-midi, 2 bons chevaux de cabriolet, un âne âgé d'un an, bien fait à la monture, un cabriolet avec ses harnais français, une charrette avec les harnais neufs. Aussi, un tilbury
19 jan—2.

BIJOUTERIE, FUSILS & COUTELLERIE.
PAR JOS A. BEARD.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 21 courant, à 10 heures au magasin de la Commune, No 68.

Un assortiment de fusils doubles et simples, de pistolets, de montres, ... [illegible] ... épingles ... crayons, &c. ...

Conditions—Comptant.

MULES! MULES!
PAR JOSEPH A. BEARD.

IL sera vendu, vendredi le 22 courant, à 11 heures A. M. en face des écuries de Tattersall, rue St. Charles:
31 jeunes Mules.
Vente positive—conditions comptant. 19 janv

PAR ANDRE D. DURIOCOURT.
(Vente Positive.)

IL sera vendu samedi 23 janvier prochain à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre Chartres et Royale, Un lot de terre situé au Chemin du Bayou, entre les rues Marais et Villeré, mesurant au pied anglais 33 pieds 2 pouces 4 lignes face au dit Chemin du Bayou sur 127 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, ensemble les bâtisses, consistant en une jolie maison avec 2 grands appartements, 2 grands cabinets pouvant servir comme chambres à coucher, une galerie, et une salle de cuisine &c.

Conditions:—1-3 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente, pardevant Felix Percy, not pub aux frais de l'acquéreur. 19 jan—6.

Succession d'Adelaide Compagnon.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

LUNDI, premier fevrier, à quatre heures de l'après midi, au bureau du Register des Testaments, encoignure St. Anne et Conde, par ordre de la Cour des Preuves seront vendus les meubles meublants appartenant à la susdite succession. W F. C. DUPLESSIS,
19janv, Reg. des Testaments.

PAR P. E. TRICOU
Vente de Syndic.
E. Corraby vs ses créanciers.

IL sera vendu Mardi, 19 janvier 1841, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 14 décembre 1840, et à la requête du syndic des créanciers du failli, les propriétés ci-après désignées abandonnées par lui à ses créanciers:

1o. Un terrain situé rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon, ayant 65 pieds 5 pouces de face à la rue d'Orléans, sur 60 pieds 6 pouces 3/4 de côté attenant à la propriété de Mr. Lafargue, et sur 66 pieds 1 pouce 1/4 du côté attenant à la propriété ci devant Vignié. Il existe sur ce terrain deux maisons à étage et construites en briques, couvertes en ardoises avec cuisines: 71 actions de la Banque des Citoyens sont garanties par la propriété attenant à celle ci devant Vignié, et sont vendues avec la dite propriété les ... actions ... lot, ces deux maisons sont louées ensemble pour une somme de $2900 par an payable chaque mois jusqu'au 1er novembre 1843, conformément au bail.

2o. Un terrain situé rue de Chartres, entre les rues Toulouse et Jefferson, ayant 18 pieds 3 pouces de face sur 43 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mr. Perilliat, et de l'autre par celle de Mr. Chatas aîné. Il existe sur ce terrain un magasin en briques et à un étage, couvert en ardoises; cette propriété a ... que quatre autres propriétés qui ... un droit ... d'une allée bornant leur profondeur d'un côté est dans la rue Toulouse; l'entretien tant de cette allée et des fosses d'aisance est à la charge des dites propriétés qui en ont la jouissance.

3o. Un terrain situé rue Bourgogne, entre les rues Dumaine et St. Philippe, ayant 41 pieds de face, sur 95 pieds 6 pouces de profondeur, et après cette première profondeur, une seconde de 10 pieds 10 pouces, sur 53 de largeur, mesure française, à partir de la limite du terrain de Mr. Jacob. Il existe sur ce terrain une maison principale à étage, construite en briques et couverte en ardoises plus une bâtisse à étage, construite en briques, et couverte en ardoises, servant de cuisine, logement à domestique et écurie: 160 actions de la Banque des Citoyens sont garanties par cette propriété, et sont vendues avec la dite propriété, faisant ensemble un seul lot; 2 robinets de Water Work fournissent de l'eau à cette propriété.

4o. Deux terrains situés au faubourg Washington, îlet No 3, entre la rue Marais, et la propriété de Mr. Albert Piernas, l'un désigné par la lettre R, mesure 33 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue de la Levée, 167 pieds de profondeur, et ... 186 pieds 3 pouces de l'autre côté; l'autre terrain désigné par la lettre Q, mesure 33 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue de la Levée, sur 186 pieds 3 pouces de profondeur, au côté tenant au dit marque R. et 206 pieds 6 pouces du côté tenant à la propriété de Mr. A. Piernas.

5o. Six Terrains, situés dans le même faubourg, îlet ... et désignés par les nos 6, 7, 8, 9, 10, 17, les six premiers faisant face à la rue Barthelemy; savoir, les nos. 6, 7, 8, ayant chacun 32 pieds de face; le no. 9, 32 pieds de face; le no. 10, 31 pieds de face; et les cinq des dits cinq terrains a 110 pieds de profondeur. Le no. 17 ayant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Mazant, sur 110 pieds de profondeur. Les terrains nos. 8, 9 et 10 sont ...

6o. Un terrain situé dans le même faubourg désigné par le no. 11, de l'îlet no. 13, ayant 45 pieds de face à la rue Craps, sur 120 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur.

7o. Quatre terrains situés dans le même faubourg, désignés par les nos. 6, 9, 22 et 23, de l'îlet no. 14; les nos. 6 et 9, ayant face à la rue ... ayant no. 22, ... de face et le no. 9, 32 pieds 8 pouces 6 lignes, sur 110 pieds de profondeur: le no. 22, ayant 2 pieds de face à la rue d'Amour; le no. 23 ayant 25 pieds de face à la rue de Craps, et chacun 120 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur. Tous les terrains du faubourg Washington ... seront exposés chez l'encanteur, au plus tard le 7 de février 1841. Tous les terrains du faubourg Washington provenant de la division des habitations David Olivier et Lombard fils, suivant le plan fait par B. Buisson, déposé en l'étude de G. de Armas

8o. Sept Terrains, situés dans la ville de Baton Rouge, de l'îlet no. 17, désignés par les nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, savoir: les 4 premiers ayant chacun 60 pieds de face à la rue St. Philippe, sur 120 pieds de profondeur; les nos. 5 et 7 ayant chacun 60 pieds de face à la rue St. Louis, sur 120 pieds de profondeur (mesure française) et le no. 8, formé l'angle des rues St. Philippe et Espagnol, et le no 8 formé l'angle des rues St. Louis et Espagnol

9o. GEORGE, nègre, âgé d'environ 30 ans, cultivateur.

10. JACQUES, nègre, son domestique, âgé d'environ 21 ans.

11. KETTY, mulatresse, âgée d'environ 30 ans, bl. blanchisseuse et repasseuse (maladive)

12. MARIA, mulatresse, blanchisseuse, âgée d'environ 30 ans, adonnée à la boisson.

13. JULIE, négresse âgée d'environ 17 ans, avec son enfant âgé de 3 mois

Conditions:—Les acquéreurs de la propriété située rue d'Orléans vendue avec 71 actions de la Banque des Citoyens, paieront à l'acquit de la dite vente le Banque, pour la somme de $3227 ... avec profit ... 10 pour cent l'an du 1er avril 1840 jusqu'au jour de la vente. Les acquéreurs de la propriété située rue Bourgogne, vendue avec 160 actions de la Banque des Citoyens ... pour la somme de $1750 ... avec profit et intérêt à 10 p cent l'an du 1er avril 1840 jusqu'au jour de la vente.

Les acquéreurs des deux susmentionnées propriétés jouiront du privilège de renouveler en payant 1/3 ... et cet ... le balance ... payable 1/3 comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois

Toutes les autres propriétés et esclaves payables 1/3 comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des syndics avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; en cas de non paiement à l'échéance les billets porteront un intérêt à raison de 10 p 0/0 l'an jusqu'à paiement final, bien entendu que cette clause ne pourra être interprétée de manière à retarder le paiement des dits billets.

Les actes de vente pour être passés pardevant L. T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 déc—1 17, 24, 31 d. 7, 14 j.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Magasin rue de Chartres No 107.
Cigares de la Havane à l'encan

MARDI prochain, 19 du courant, à 11 heures du matin, au magasin de la rue des Magasins No. 13, près de la rue du Canal, il sera vendu sans réserve pour clore des factures.

300,000 cigares de qualité de la Havane, tels que Regalias, canones, cazadores, conchas, trabucos, &c. &c. ces cigares sont de premier choix et la réputation que jouit la maison qui les importe est trop connue pour en faire ici mention.
Condition à la vente. 16 jan

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Propriétés de Valeur.

IL sera vendu mercredi le 20 courant, à midi, à la Bourse de l'Arcade.

1o. Ce beau lot de terre de valeur situé à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Josephine, mesurant 63 pieds 11 2/8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 12 pieds 2 2/8 pouces de face à la rue Josephine; ensemble avec les bâtisses qui sont dessus, consistant en une maison de résidence à un étage et vieux corps de bâtimens. La maison est bâtie en briques entre poteaux et les bâtisses extérieures en bois.

Cette propriété n'étant située qu'à un îlet de la Levée dans le voisinage de la presse à coton, et dans la rue Tchoupitoulas, rue dans la quelle s'élèvent beaucoup de magasins et qui sera bientôt une des principales de la seconde municipalité par les affaires; elle offre de grands avantages aux capitalistes ou aux personnes qui désirent placer des fonds.

La propriété est louée pour un an à partir du 1er. janvier 1841.

Conditions:—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets satisfaits, endossés et divisés par coupons de sommes à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque spéciale et en cas de non paiement, intérêt à raison de dix pour cent l'an à partir de leur échéance, sans accorder pour cela aux acheteurs le privilège de retarder le paiement des dits billets.

N. B. Il y a sur la propriété ci-dessus une écurie appartenant aux locataires actuels qu'ils ont le droit d'enlever.

2o. Six beaux lots avec bâtisses situés dans la seconde municipalité, près de la place de l'Annonciation, désignés sur le plan par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Les lots 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue de l'Annonciation sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 8 lignes.

Les lots Nos. 5 et 6 ont chacun 31 pieds 11 pouces 6 lignes sur la rue des Pacaniers, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 8 lignes.

Les terres ci-dessus sont toutes hautes et n'auront pas besoin d'être remblayées; elles sont de plus dans une position avantageuse pour des ... et dans le bloc faisant face à la place de l'Annonciation et dans le voisinage du lieu de résidence d'un grand nombre de familles.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, divisés en coupons de sommes à la convenance du vendeur, portant hypothèque spéciale et en cas de non paiement intérêt à raison de 10 p. 0/0 à partir de leur échéance, sans accorder pour cela aux acheteurs le privilège de retarder le paiement des dits billets. 16 jan

Vente à crédit de Marchandises sèches, Habillements, Bottes, Souliers, Chapeaux, etc.

LES soussignés offrent à vendre à l'encan, à leur magasin d'entrepôt, no. 134, rue des Magasins, le lundi, mardi et mercredi, 18, 19 et 20 janvier prochain, à 10 heures du matin,

Un grand assortiment et général de MARCHANDISES SECHES, Habillements de saison, bottes, souliers, brodequins, chapeaux, &c. par colis, reçus par les derniers arrivages, et consignation, venant directement des manufactures. Conditions à la vente.
VINCENT & DE FERIET, encanteurs.
ISAAC BRIDGE & Co., 134, rue des Magasins.
31 déc—31, 7, 14, & 1, 20.

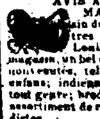
A VENDRE—TRENTE TABLEAUX A L'HUILE, de genre et d'histoire, par des maitres distingués, tels que Watteau, Vernet, Bélangé, Beaume, Th. Gaude, Swebach, &c.

Ces tableaux sont exposés au premier étage du magasin de MM. Duvivier, Vedili & Co., rue de Chartres, No. 40. Ceux qui ne seront pas vendus à l'amiable, le seront à l'encan sous peu de jours. 6 jan—

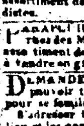
AVIS AUX DAMES DE L'EXTERIEUR.

MADAME JONC, a transporté son magasin de modes de la rue Royale, à la rue de Chartres No. 23, encoignure Douane. (aux dames ...) On trouvera dans son nouveau magasin, un bel assortiment de marchandises, toutes nouveautés, telles que, chapeaux très riches, pour dames et enfans; linge, brodé à fleurs, et parures pour bal, un grand assortiment de rubans, et toutes marchandises pour la mode. 11 janv

PARAPLUIES—J. P. Freeman & Co, à l'encoignure des rues des Magasins et du Camp, viennent de recevoir un assortiment de parapluies et de ... de coton qu'ils offrent à vendre en gros et en détail à bas prix. 18 jan

DEMANDE de pension.—Un jeune homme désirerait pouvoir trouver la table dans une famille française, pour se familiariser avec la langue. S'adresser boîte No. 340, bureau de la poste, en désignant le prix. ...

L ... [illegible] ... No. 88 ... vale. 14 jan ...

A LOUER—et ... ensuite ... BOGERT & HAWTHORN,
12 janv 63, rue Gravier